



Traité Sanhedrin

Michna 7 - Chapitre 8

אלו שמצילין אותן בנפשן--הרודף את חברו להורגו, אחר הזכור, אחר נערה מאורסה. אבל הרודף אחר הבהמה, והמלחיל את השבת, והעובד עבודה זרה--אין מצילין אותן בנפשן.

Voici ceux qu'il faut sauver [et empêcher de commettre un acte coupable même] au prix de leur propre vie : celui qui poursuit quelqu'un d'autre pour le tuer, ou bien qui poursuit un homme ou bien une jeune fille fiancée [avec des intentions coupables]. Mais celui qui poursuit un animal [avec des intentions coupables], ou celui qui veut profaner le Shabbat, ou pratiquer un culte idolâtre, on ne doit pas les préserver jusqu'au prix de leur propre vie.

Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions